

COMPTE-RENDU DU 5 EME CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

du Mercredi 6 novembre 2024 de 15h30 à 17h00

Présents :

Margaux Allibe - Maxime Cochet - Ilyana Couton - Manon Descroix - Gaspard Ginestoux-Maréchall - Anaïs Jaume - Guillaume Williot

Animateurs : Fabien Frécon - Nathalie Pinto

Excusée : Ilyana Couton

LOGO :

Le logo arrive le 13 novembre. Fabien l'enverra par mail à tous les membres du CMJ.

PIETO :

Report prochaine réunion. Fabien se renseigne auprès de la mairie de St Didier de Formans et fait établir un devis.

PROCHAINE GAZETTE :

Demander à Nadine de faire un texte mentionnant ce qui a été réalisé par le CMJ (Logo, 100 ans d'Antonin Rolland avec Vidéo + diplôme, textes des poilus 11 novembre, ils sont à l'initiative des trottoirs de la rue du Roussillon pour suite à visite sécuritaire du village en lien avec la sécurité des enfants, réflexion sur un potager collectif avec Pégase).

COMMEMORATION 11 NOVEMBRE :

- ✓ Les CMJ (Anaïs, Gaspard, Manon et peut être Guillaume) liront 4 lettres de « poilus » - lettres qui leur ont été remises pour s'entraîner - le 11 novembre devant le monument aux morts. Le rendez-vous est fixé à 9h30 à la mairie pour la remise des écharpes. Fabien et Nadine seront là.
- ✓ Demander aux parents l'autorisation de filmer et de prendre des photos.

✚ ELECTIONS NOUVEAUX CMJ :

- ✓ Demander à Nadine la date de l'élection (novembre - décembre) pour un samedi matin pour la communiquer aux membres du CMJ.
- ✓ Demander à Nadine de faire parvenir rapidement les documents vierges pour les élections des CM1 à Mes MICHON (CE2/CEM1) et CLEMENCON (CM1/CM2). Demander à ces maîtresses si les 4 CM2 du CMJ peuvent passer dans les 3 classes avec leur écharpe (une autre classe de CE2 est aussi concernée en tant que votants) pour parler des CMJ. Demander aux maîtresses de mettre en forme les « professions de foi » des candidats pour transmission à Nadine.
- ✓ Nadine s'occupera des cartes des électeurs et d'identité pour les CE2, CM1 et les nouveaux CM2.
- ✓ Nathalie rédigera un topo aux 4 CM2 pour expliquer ce qu'ils doivent dire lors de leur intervention. **Topo ci-dessous en 3^{ème} page.**
- ✓ Pour cette élection, il a été convenu :
 - Voteront : les CE2/CM1/CM2
 - Seront candidats : tous les CM1 qui le désirent et qui ont rempli leur profession de foi.
 - Il y aura 2 votes par votant : 1 pour une fille, 1 pour 1 garçon.
 - 4 CMJ CM1 seront élus. Pour respecter la parité, il n'y aura pas plus de 2 filles (car nous avons 3 filles et 1 garçon en CM2).
- ✓ Le jour des élections :

Guillaume sera Président du bureau de vote et annoncera les résultats.

Au contrôle des cartes d'électeurs et d'identité, Anaïs et Margaux.

A l'urne : Gaspard et Maxime.

A la signature : Ilyana et Manon.

Le dépouillement se fera par l'ensemble du CMJ sous le contrôle de Fabien.

✚ MARIAGE DE LA COMMUNE : Les membres du CMJ aimeraient assister le maire lors de la célébration. En parler à Didier et programmer cette initiative.

✚ 16h30 : Collation.

La prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN CONSEIL

- ✓ Logo
- ✓ Piste cyclable
- ✓ Piéto
- ✓ Assistance au maire lors des mariages
- ✓ Cinéma
- ✓ Nettoyons la nature

MEMENTO DE CE QU'IL FAUT RAPPELER LORS DE SON PASSAGE POUR EXPLIQUER LES CMJ

Expliquer que :

- il va bientôt y avoir un vote pour élire les conseillers municipaux jeunes de la commune. Donner la date et l'heure.
- Vous êtes Conseillers Municipaux Jeunes et que vous avez été élus l'année dernière pour une durée de 2 ans.
- Vous participez à votre niveau à mieux vivre à Sainte Euphémie et vous essayez de proposer des idées pour améliorer le cadre de vie de votre commune.
- Montrer vos professions de foi et expliquer ce qu'il faut mettre (Nom, Prénom, qu'est-ce que le CMJ, quels sont vos projets).
- Donner 2, 3 choses que vous avez réalisées : le logo, les vidéos pour les 100 ans d'Antonin Rolland, la création du diplôme remis à Antonin Rolland, la sécurité de la Rue du Roussillon, la lecture des lettres des poilus le 11 novembre...)
- Ensuite, expliquer que les candidats seront des CM1 mais que les votants sont les CE2, CM1 et CM2.
- Le vote sera réalisé pour élire 4 enfants. Il faudra voter pour une fille et un garçon.
- Pour des soucis de parité, il n'y aura pas plus de 2 filles élues.
- Il faudra se rendre un samedi matin (donner la date et l'heure) à la mairie avec ses parents avec sa (fausse) carte d'électeur et sa (fausse) carte d'identité. Ce sera comme un vrai bureau de vote.
- Inviter vos camarades à se présenter.